



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 128656

Texte de la question

M. Albert Facon appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les suppressions de postes dans l'éducation nationale pour la rentrée 2012-2013. Des 29 académies sur 30 qui vont perdre des postes, celle de Lille est la plus touchée avec l'annonce de 1 020 suppressions de postes dans les établissements scolaires du public : 589 en collèges et lycées, 399 dans les écoles du 1er degré et 32 postes administratifs. Les parents d'élèves sont inquiets. La simple inscription de leurs enfants dans une école, un collège, un lycée est incertaine. La poursuite d'études dans un lycée ou après le baccalauréat devient problématique et impose des déplacements de plus en plus longs, désastreux pour la scolarité et la vie de famille. Dans tous les établissements, les conditions de travail des enseignants, déjà difficiles vont encore se détériorer, dans des classes surchargées, face à des élèves qui n'ont pu choisir véritablement leur orientation et qui décrochent massivement. Les écoles primaires et élémentaires continuent à payer un lourd tribut. L'accueil des enfants de moins de trois ans est plus que jamais compromis. Les collèges connaissent un encadrement détérioré et ne sont plus en mesure de conduire sereinement les élèves vers une orientation réussie. Les formations professionnelles et technologiques sont démantelées. C'est ainsi que 15 000 jeunes arrêtent chaque année leurs études avant l'obtention du diplôme, venant grossir les rangs du chômage. N'acceptant pas que l'avenir des jeunes du Nord-Pas-de-Calais soit ainsi sacrifié, et devant le saccage du système éducatif, il lui demande de revenir sur les mesures envisagées et de prendre des dispositions pour que soient présentées des propositions plus justes.

Données clés

Auteur : [M. Albert Facon](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (14^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128656

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1475

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)